

BAREME D'HONORAIRES 2025

au 1er mai 2025

HONORAIRES à la charge du Vendeur	
sur le Prix de Vente Affiché Frais d'Agence Inclus (F.A.I)	
Ventes de Biens à usage d'habitation	
de 0 à 100 000 €	8% avec minimum de 5 000 € TTC
de 100 001 € à 200 000 €	6 % TTC
Plus de 200 000 €	5 % TTC
Garage (annexe habitation)	Forfait 3 000 € TTC
<u>Ventes de Terrains</u>	
A aménager	10% TTC
A aménager avec DP simplifiée	8 % TTC
Aménagé	6% TTC
HONORAIRES à la charge de l'Acquéreur	
sur Le Prix de Vente Hors frais d'Agence	
Mandat de recherche exclusif	6% TTC
Vente Locaux Professionnels	
Locaux commerciaux et industriels, bureaux	10% TTC
Cession Fonds de commerce	
jusqu'à 72 000 €	Forfait 7 200 € TTC
supérieur à 72 000 €	10% TTC
Cession de droit au bail / pas de porte	10% TTC
Location Locaux professionnels	
Mandat de location professionnel (Base Loyer annuel HT)	18% TTC pour le Bailleur et 18% TTC pour le Locataire
Cos toux s'entendent TVA comprise ou toux de 20 %	

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20 %

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.